

# MAINTIEN DE L'ORDRE : OUVRONS LE DÉBAT !

TEXTE PÔLE VIE MILITANTE

Dans l'idée de contribuer au débat national sur la doctrine du maintien de l'ordre, l'ACAT a décidé de participer et de soutenir le documentaire *Gilets jaunes, une répression d'État* réalisé par *StreetPress*. Retour sur les raisons de cette collaboration.

30 **T**émoigner et analyser pour apporter sa pierre au débat public sur la doctrine du maintien de l'ordre déployée en France, notamment lors des manifestations dites des « Gilets jaunes » : tel est le sens de la participation de l'ACAT au documentaire *Gilets jaunes, une répression d'État*, réalisé par *Street Press* et dont l'avant-première avait lieu à Paris, le 20 mai 2019. Si nous n'endossons pas l'intégralité des propos qui sont tenus dans le documentaire, nous nous réjouissons qu'un véritable débat et qu'une réflexion soient ouverts autour du maintien de l'ordre dans notre pays.

## AU CŒUR DE NOTRE MANDAT

Depuis 1978, l'ACAT a développé une action de vigilance à l'égard des institutions dites « sensibles » que sont la police, la gendarmerie, la justice et l'administration pénitentiaire. En 2014, elle a entamé un travail d'enquête et de documentation sur l'usage de la force par les policiers et les gendarmes dans le cadre de leurs missions. Car lorsqu'il ne respecte pas l'un des quatre principes fixés par les Nations unies – la légitimité, la nécessité, la proportionnalité et le principe de précaution – le recours à la force devient illégitime et peut être constitutif de traitements cruels, inhumains et dégradants (TCID) – prohibés par l'article 5 de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH). Il est du devoir de l'ACAT de dénoncer ces dérives : d'une part, car la lutte contre les TCID, comme contre la torture, fait partie intégrante de notre mandat ; d'autre part, car il nous appartient d'être vigilant face à l'arbitraire et aux violations des droits humains commises par les agents de l'État que sont les policiers et les gendarmes dans le monde, mais aussi en France.

Au vu des événements de ces derniers mois, dont les faits constatés lors des manifestations des « Gilets jaunes », l'ACAT a donc naturellement décidé de poursuivre son investigation entamée en 2014. En six mois, le journaliste David Dufresne, qui décompte les manifestants blessés sur son fil Twitter @davduf, a recensé 2 448 manifestants blessés, dont 24 ont été éborgnés et cinq ont eu la main arrachée. Du côté du ministère de l'Intérieur, on faisait état en août 2019 de 288 enquêtes ouvertes par l'Inspection générale de la police nationale (IGPN, la « police des polices »). « *Même si le nombre de personnes blessées est à prendre avec précaution, faute de statistiques fiables en la matière, le bilan humain atteint, voire dépasse, celui des vingt dernières années* », détaille Marion Guémas, responsable des programmes Police, justice, prisons à l'ACAT, interviewée par *Street Press* dans le cadre du documentaire.

## ANALYSER LE PHÉNOMÈNE

Cette actualité nous a convaincu de la nécessité d'interroger la doctrine française du maintien de l'ordre et de ses conséquences sur le respect des droits humains et des libertés fondamentales. Car si les actes de violences et les dérives doivent être dénoncés et sanctionnés, il nous appartient également d'analyser plus largement le phénomène : dans quelle mesure les choix de politiques publiques, ainsi que les ordres décidés en haut lieu – par exemple, l'utilisation des armes dites « non-létales » mais pourtant dangereuses, telles que les grenades GLI-F4, ou la formation des agents des forces de l'ordre – participent-ils à l'instauration d'un climat où l'action de l'État prend le pas sur le respect des droits humains ?

## 3 questions à...

**Mathieu Molard, rédacteur en chef de StreetPress**

**Pourquoi avoir choisi d'enquêter sur la répression des manifestations des Gilets jaunes ?**

**Mathieu Molard :** À partir du mois de décembre 2018, nous avons vu émerger de nombreuses images de violences policières. Notre prise de conscience sur la gravité de la situation s'est consolidée avec le travail de fourmi mené par le journaliste David Dufresne. Début janvier, le ministère de l'Intérieur lui-même comptabilisait plus de 1700 manifestants blessés. Il ne s'agissait pas de cas isolés, mais bel et bien d'un phénomène systémique. Nous avons donc décidé d'enquêter plus sérieusement sur la répression des manifestations des Gilets jaunes.

**Comment avez-vous choisi vos intervenants ?**

**M.M. :** Il y a deux types d'intervenants dans notre film. D'abord les acteurs du mouvement social qui témoignent directement de ce qui a pu se passer sur le terrain. Ce sont Vanessa Langard et Vitalia (Collectif des mutilés pour l'exemple), toutes deux gilets jaunes et gravement blessées. Pouvoir filmer leurs visages mutilés et leur donner la parole, c'était une manière pour nous d'aller au-delà des chiffres. Ensuite, nous avons cherché des personnes qui avaient une expertise construite sur le long terme. Pierre Douillard par exemple, mutilé à cause d'un tir de LBD en 2007 alors que l'arme n'était utilisée qu'à titre expérimental, a mené sa propre enquête sur le sujet pendant plusieurs années. Très vite, nous avons aussi constaté des similitudes entre les comportements policiers pendant les manifestations des Gilets jaunes et ceux dans les quartiers populaires. Pour comprendre ces liens, nous avons fait appel à Youcef Brakni, du comité Justice pour Adama [qui tente d'obtenir justice depuis la mort d'Adama Traoré en juillet 2016, nldr] que nous avons déjà interviewé à plusieurs reprises. Enfin, nous nous sommes plongés dans la littérature consacrée au maintien de l'ordre et avons contacté ceux dont le travail nous semblait le plus pertinent.

**Qu'est-ce que le soutien de l'ACAT apporte à votre documentaire ?**

**M.M. :** Si nous sommes entrés en contact avec l'ACAT, c'est d'abord parce que nous avons trouvé le travail d'analyse mené par votre association très fouillé et juste. Nous avons donc interrogé Marion Guémas, responsable des programmes France (police, justice, prison) dans le cadre de la réalisation du documentaire. Par la suite, nous souhaitons que ce documentaire nourrisse un débat de société sur le maintien de l'ordre et la police. C'est, je crois, une ambition partagée avec l'ACAT. Pour cela nous mettons à disposition de ceux qui le souhaitent notre film pour organiser des projections débats.



## Pour aller plus loin

- Note d'analyse « Après plus de 100 jours de manifestations des Gilets jaunes : quel bilan ? » disponible sur notre site Internet [acatfrance.fr](http://acatfrance.fr).
- Rapport *L'ordre et la force*, publié par l'ACAT en 2016 et disponible sur notre site Internet.
- Livret d'accompagnement du documentaire disponible sur [acatfrance.fr](http://acatfrance.fr).
- « Dénoncer les violences policières, c'est être contre la police ? », *Humains* n°12 (juillet/août 2019).
- « Sortir de la seule logique de répression », *Humains* n°11 (mai/juin 2019).
- « Force publique : quelles limites ? », *Humains* n°04 (mars/avril 2018).
- « Un autre maintien de l'ordre est possible », *Humains* n°02 (nov./déc. 2017).
- « L'État de droit disparaît derrière les boucliers et les matraques », *Courrier de l'ACAT* n°344 (mai/juin 2017).
- « Ces armes symboles d'une dérive policière », *Courrier de l'ACAT* n°342 (janv./fév. 2017).
- Dossier « L'ordre et la force, enquête sur les violences policières en France », *Courrier de l'ACAT* n°336 (janvier/février 2016).
- Rapport de l'ONU « Usage de la force hors détention et interdiction de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants », disponible sur [un.org](http://un.org).